



## **Déclaration commune des élu.es à la CAPA Certifiés du 20 mars 2019**

### **Pour la défense de nos postes et de la Fonction Publique Pour une revalorisation de nos métiers**

Les personnels de l'Éducation Nationale subissent de plein fouet les suppressions de postes dans la Fonction Publique qui s'inscrivent dans le plan des 120 000 suppressions de postes de fonctionnaires voulues par le gouvernement sur les 5 ans. Pour les personnels techniques et administratifs ce sont 600 au niveau national, depuis 2 ans. Pour notre académie, cela se traduit par 23 postes en moins, dont 14 seront supprimés à la rentrée 2019. Pour les personnels enseignants, ce sont 2 650 au niveau national et 92 dans notre académie. Pour tous les autres, (CPE, PsyEN, AS, Infirmières...), c'est l'absence totale de création de postes. Tout cela se passe alors que nous devons accueillir de plus en plus d'élèves dans le second degré, et d'élèves et de familles en grande précarité (jeunes majeurs isolés, familles monoparentales...) qui nécessitent un accompagnement médico-social afin de compenser les inégalités qui les touchent.

### **Pour une reconnaissance réelle de notre travail**

Nous partageons toutes et tous le constat que les conditions de travail se dégradent pour les personnels, et que les réformes successives, en particulier celle du lycée et du bac, ainsi que les réorganisations, concentrations, mutualisations, ont des conséquences néfastes sur le travail quotidien et la santé de tous les agents, quelle que soit leur catégorie.

Pour les enseignants, ce sont des classes de plus en plus chargées, pour les personnels de plus en plus d'élèves à suivre, en particulier les personnels administratifs et techniques qui sont bien souvent les oubliés du système éducatif, alors qu'ils contribuent de façon essentielle à la qualité du service public d'éducation. Pour tous ces personnels, il n'y a aucune perspective de reconnaissance que ce soit en terme de salaires, d'avancements, ou de requalifications. De ce point de vue, nous apportons notre soutien aux personnels actuellement mobilisés contre la fusion des rectorats de Rouen et de Caen décidée par le Ministère de l'EN.

Les suppressions d'emploi conduisent à une dégradation de nos conditions de travail pour les titulaires comme pour les agents non-titulaires. La démotivation et le mal-être des personnels sont aujourd'hui palpables, quel que soit leur grade. Cela doit être entendu des autorités académiques et ministérielles.

L'ensemble des agent.es revendique une reconnaissance de leur travail. Celle-ci doit passer par un dégel du point d'indice et un rattrapage des années perdues, et non par des primes au pseudo-mérite.

### **Contre la casse du service public**

Recours accru au contrat contre le recrutement par concours, individualisation des rémunérations, affaiblissement des instances de représentation des personnels, suppression des compétences des CAP pour les carrières et les mutations, prévision d'externalisations de missions avec obligation pour les personnels de suivre leurs services, les attaques contre le statut sont sans précédent.

Nous ne cautionnerons pas un simulacre de dialogue social alors que toutes les réformes de ce gouvernement se font au mépris de toute concertation.

Face aux inégalités sociales et territoriales, au sentiment d'abandon d'une grande partie de la population, la Fonction Publique a un rôle important à jouer alors que le projet de loi de transformation de la Fonction Publique entend détruire le statut de la Fonction Publique.

Sans les agent.es, qu'ils soient de la Fonction Publique d'État, Territoriale ou Hospitalière, les missions indispensables des services publics au service de nos concitoyens ne peuvent pas être rendues. On ne peut fermer des services publics et prétendre l'améliorer, comme cela se passe avec les CIO. C'est pourquoi, à l'inverse d'un recours accru au contrat, d'un affaiblissement des missions de services publics, d'une remise en cause des instances de dialogue social, les organisations syndicales appellent à conforter le modèle social et à refuser la dérive autoritaire de ce gouvernement.

**C'est pourquoi le CTAdu 12 mars a été boycotté par les organisations syndicales.  
C'est pourquoi nous appelons les personnels à s'opposer et  
à se mobiliser par tous les moyens possibles.**